



Lettre d'information du 17 octobre 2022 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Conseil municipal

Prochaine séance du conseil municipal jeudi 20 octobre 20h au local associatif.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 22 septembre 2022
- Délibération sur le DPU en zone U du PLU
- Délibération pour créer 2 emplois non-permanents pour les agents recenseurs pour 2023
- Délibération RPQS 2021 pour le SIEVO
- Délibération RPQS 2021 pour le SAVA
- Délibération pour contrôle assainissement collectif
- Délibération prenant acte de la présentation du rapport du président 2021 de la CCBPD
- Délibération pour création impasse de la Verrière
- Délibération volume horaire ATSEM
- Délibération pour modification règlement salle des Deux Joseph pour les périodes de chauffage
- Délibération pour convention pour la pose des décorations de Noël
- Informations des commissions
- Questions diverses

Rappel - Recrutement de 2 agents recenseurs

Pour effectuer la collecte des données du recensement 2023, la commune recrute 2 agents recenseurs pour janvier et février 2023. Les agents recrutés bénéficieront de 2 demi-journées de formation début janvier.

Qualités requises : disponibilité, rigueur, organisation, sérieux, capacités relationnelles, connaissance de la commune de Bagnols, favorable à l'outil informatique et à Internet

Vous êtes intéressés et disponibles sur cette période ? Contactez dès à présent la mairie : secretariat@bagnols.net

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque communale de Bagnols accueille les lecteurs le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h30 dans le local situé 22 place du Château (à l'entrée du village, entre le cabinet médical et la salle des Marronniers). Pendant les vacances scolaires, l'accueil a lieu seulement le samedi.

Le catalogue est disponible en ligne : <https://bagnols.bibenligne.fr>

Contact : abc.bagnols@gmail.com

Campagne de chasse 2022-2023

Pour la campagne 2022-2023, la chasse est ouverte entre le 11 septembre 2022 et le 28 février 2023 [selon l'arrêté préfectoral](#).

Les jours de chasse à Bagnols sont le jeudi et le dimanche. Des campagnes spéciales (par ex. battues) peuvent être organisées sur d'autres journées.

Randonneurs et chasseurs se partagent le même espace, il est important que chacun soit visible l'un de l'autre (port d'un gilet fluorescent ou de vêtements voyants) et il est fortement conseillé aux randonneurs de rester sur les sentiers pendant les jours de chasse.

Visite de la cimenterie Lafarge Val d'Azergues

Dans le cadre des 60 ans du site, la cimenterie Lafarge Val d'Azergues propose cette année de faire visiter l'usine au public, sur 8 créneaux entre le 18/10 et le 10/11/2022, les mardis et jeudis soir (17h30-18h30). Nombre de places limitées.

Chaussures montantes (type chaussures de randonnée ou sécurité) requises. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Pour toute question et demande de réservation d'un créneau, s'adresser à isabelle.wickzorek@lafarge.com / julie.desseix@lafarge.com ou téléphoner au 04 72 54 11 90 / 04 72 54 11 69.

Restos du cœur de l'Arbresle

Préinscription pour la 38ème campagne des Restos du Cœur jeudi 17 ou vendredi 18 novembre de 9h à 12h et de 13h à 18h aux Restos du cœur de l'Arbresle, 15 rue de Lyon à l'Arbresle, Tél : 0478352036

A partir du lundi 21 novembre, le centre sera ouvert 4 demi-journées :

- Le mardi de 10h00 à 12h30
- Le mercredi de 9h00 à 12h30

- Le jeudi de 9h à 12h00
- Le jeudi de 113h30 à 18h00

L'aide des Restos du cœur est à destination des personnes en très grande difficulté, alimentaire ou autre, et le centre propose des services complémentaires : aide administrative, coiffure, conseils juridiques, etc.

Formation des dirigeants associatifs

L'espace associatif du Rhône propose des formations, à titre gracieux, dispensées par des experts, destinées aux dirigeants d'associations du département : statuts, développement des finances, gestion de conflit... [Programme et informations sur le site du département du Rhône.](#)

Recrutement d'assistants familiaux

Le Département du Rhône a sous sa responsabilité les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour une durée variable, de quelques mois à plusieurs années, entre 0 et 18 ans.

Pour les accueillir, le Département dispose de plusieurs solutions : l'accueil collectif (Maisons d'enfants, foyer, etc.) ou en famille d'accueil.

Pour ce faire, le Département du Rhône a besoin de recruter des assistants familiaux qui deviennent des agents non titulaires de la fonction publique, sous contrat de travail en CDI.

[Informations et contact sur le site du Département.](#)

10ème marche des Amis de la voie du tacot – 5 novembre 2022

Les amis de la voie du tacot organisent le 5 novembre 2022 la 10ème édition de leur marche annuelle avec quatre boucles de 4, 8, 12 et 16 km.

[Informations et inscriptions sur le site de l'association](#)

Braderie Puces Café - 22 octobre à Châtillon



